

## Autres points abordés et communiqués :

### Urbanisme :

- Dépôt et traitement d'une vingtaine de dossiers d'urbanisme (DP et PC).
- Une demande de permis d'aménager a été déposée en fin d'année pour le projet de lotissement prévu au « Niedere Gansacker ». Le futur lotissement sera dénommé Lotissement de la Forge.
- Un projet mixte d'artisanat et de commerce est à l'étude sur le terrain de l'ancienne « Hostellerie de l'Ilberg » mais les contraintes liées à la zone inondable rendent difficile cette implantation.

### Fleurissement

- Suite à l'audit du village par le jury national des Villes et Villages Fleuris en juillet 2017, Hirtzbach maintient ses 4 fleurs et obtient le prix spécial de la valorisation touristique du label. Celui-ci a été remis aux élus à Paris en mars 2018.
- Le Prix de la créativité a été décerné à la commune par le jury départemental du fleurissement pour les décorations d'été. Un grand merci à l'équipe des bénévoles pour leurs réalisations.

### Personnel Communal

- M. Philippe GRAFF, jeune recruté dans le cadre des Emplois d'Avenir a souhaité mettre fin à son contrat et a quitté la Commune en août dernier.
- M. Fernand ZIMMERMANN a fait valoir ses droits à la retraite avec effet en septembre 2017.

### Ecoles

- L'effectif scolaire fait état de 114 élèves (49 en maternelle et 65 en élémentaire). L'équipe enseignante reste inchangée.
- L'aide ATSEM entamera une formation de 2 ans pour l'obtention d'un CAP Petite Enfance. Elle sera absente un jour par semaine, le jeudi. La Région Grand Est prend en charge 80 % du coût de formation.
- Le Cabinet BEREST est en charge de la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la cour de l'école élémentaire, ceux-ci démarreront en avril.

### Travaux

- Les travaux d'enfouissement des réseaux secs du secteur mairie école se sont achevés en octobre.
- Les travaux de rénovation des bureaux de la mairie ont été réalisés en août et décembre 2017.
- Un cinémomètre a été commandé auprès de la Société SODIELEC pour être installé à l'entrée de l'agglomération en venant de HIRSINGUE (RD 432, rue de Lattre).
- Coupes et élagages dans et aux abords du parc de Reinach dues à la charalose (frêne).
- Le Programme des travaux d'enfouissement (rue du 21 Novembre, rue de Lattre, rue de l'Ilberg) a été pris intégralement en charge par le syndicat mixte d'électricité et de gaz. Celui-ci a reversé à la 62 583.- € à la Commune.

### Déchets

- Les bacs de tri sont en cours de distribution dans la commune.

### Divers

- Un parcours pédestre « sentier Saint Léger » est ouvert depuis fin septembre.
- Suite à la loi Le Notre, la Com Com du Sundgau entend prendre la compétence de l'eau potable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- M. le Maire a été désigné l'interlocuteur de la ComCom pour établir l'inventaire des vergers abandonnés.



# S'Dorf Bledla

## Hirtzbach Infos

### Lettre d'information Communale



Trophée pour le prix de la valorisation touristique du label 2017 attribué par le Comité National des Villes et Villages Fleuris et décerné à Hirtzbach en mars 2018

### Permanence du Maire et des Adjointes :

- Le Maire et les adjointes tiennent une permanence le vendredi de 17 H 15 à 19 H 30.

Dans le but de planifier au mieux les rendez-vous, il est demandé aux personnes souhaitant rencontrer le Maire et/ou les Adjointes, de s'annoncer à M. Bertrand Schwob, secrétaire de Mairie, une semaine au moins avant l'entrevue sollicitée (sauf cas d'urgence) en téléphonant au 03.89.40.99.21.

# Résumé des Conseils Municipaux de Septembre et Novembre 2017

## Conseil Municipal du Mardi 12 Septembre

- **Approbation du programme des travaux d'exploitation – Etat Prévisionnel des coupes concernant la forêt communale – Exercice 2018**

L'état prévisionnel des coupes 2018 porte sur un volume total de 5 142 m<sup>3</sup>. En contrepartie des coupes sanitaires rendues nécessaires pour stopper la forte progression d'attaques de scolytes sur les épicéas, il a été convenu avec l'ONF de reporter les coupes prévues dans les parcelles 2a et 2r (450 m<sup>3</sup>), de sorte que le volume de coupes proposé se réduit à 4 692 m<sup>3</sup>. Le Conseil Municipal approuve l'état prévisionnel des coupes forestières 2018 par 13 voix pour et 2 voix contre.

- **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) pour 2017**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes Sundgau (CCS) est soumise au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Depuis cette date, la fiscalité professionnelle des communes est intégralement perçue par la ComCom du Sundgau, qui reverse à la commune une attribution de compensation. Le Conseil Municipal, approuve le rapport de la CLECT 2017 par 14 voix pour et 1 abstention.

- **Approbation de l'adhésion de la ville de Héisingue au Syndicat de l'électricité et du gaz du Rhin**

Conseil municipal à l'unanimité des membres présents émet un avis favorable à l'adhésion de la Ville de Héisingue pour le secteur de l'emprise aéroportuaire d'une surface de 10,5 hectares provenant d'un échange de terrain avec la Ville de Saint-Louis ; et demande à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant la composition et le périmètre du Syndicat.

- **Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de l'exercice 2016**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de l'exercice 2016.

- **Décision modificative n°2 du budget primitif 2017 (M14) – Restauration de l'orgue**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, prend acte du dépassement budgétaire induit par l'actualisation des prix du marché de restauration de l'orgue de l'église Saint Maurice ; approuve par ailleurs le devis des ETS l'Alsacienne de Fermeture – 68 HIRTZBACH portant sur l'installation d'un garde-corps rehaussé sur la tribune de l'orgue, et décide de lui confier la prestation pour un montant de 3 500 € TTC.

- **Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'adhérer au service d'instruction du droit des sols du PETR du Pays du Sundgau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ; approuve le projet de convention en annexe de la présente délibération, dont le terme est fixé au 31 décembre 2018 et qui pourra, le cas échéant, être reconduite tacitement ; autorise M. le Maire à prendre toutes initiatives pour la bonne mise en place de ce service et pour la conduite des procédures qui y sont liées ; autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir avec le PETR du Pays du Sundgau, ainsi que tous les actes nécessaires à la mise en place du service commun d'instruction.

- **Soumission au régime forestier d'une parcelle boisée récemment acquise par la commune**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 2 abstentions approuve le projet tel qu'il est présenté. .../...

.../...

- **Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité**

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention décide le recrutement de deux agents contractuels dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de six mois allant du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 31 mars 2018 inclus.

## Conseil Municipal du Mardi 14 Novembre 2017

- **Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association pour la restauration de l'orgue**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer à l'Association pour la Restauration de l'Orgue (ARO) une subvention exceptionnelle de 400.- € ; d'imputer cette somme au budget de l'exercice 2017.

- **Acquisition du terrain d'assiette de la stèle commémorative Colle-Leprêtre**

Le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte de la nouvelle désignation cadastrale de la parcelle supportant la stèle commémorative Colle-Leprêtre.

- **Projet d'acquisition de deux parcelles au lieu-dit « Heimersdorferweg »**

Le Conseil Municipal décide par 12 voix pour et 2 voix contre, d'approuver l'acquisition de deux parcelles boisées (1ha 52a 56ca) sises à la section 26, n°54 et n°55 pour un prix total de 6 102,40.- €.

- **Décision modificative n°3 au budget au budget 2017 (M14) – transfert des emprunts relatifs au budget annexe « forêt »**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le transfert des deux emprunts pour les opérations de reboisement, du budget principal M14 au budget annexe « Forêt ».

- **Réalisation d'un emprunt**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de contracter un emprunt à long terme afin de consolider partiellement la ligne de trésorerie et servant à financer divers travaux d'investissement.

- **Autorisation de mandatement de l'investissement en N+1 (engagements des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. Le Maire à engager les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

- **Acquisition de matériel informatique et bureautique pour la mairie**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire l'acquisition et location de matériel informatique et bureautique équipant la mairie pour 4 549.- €HT et de prendre en compte cette acquisition et location lors de l'établissement du budget primitif de l'exercice 2018.

- **Convention des répartitions des charges d'entretien communales et départementales des RD en agglomération**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention fixant la répartition des charges d'entretien des ouvrages, aménagement et réseaux situés dans l'emprise des RD en travers de l'agglomération.

- **Loyers communaux**

Le Conseil Municipal décide par 13 voix pour et 1 abstention, de maintenir inchangés les loyers et baux communaux ainsi que les baux de chasse en 2018.

- **Mise à disposition de vélo à assistance électrique par le Pays du Sundgau**

Le Conseil Municipal décide par 13 voix pour et 1 abstention l'acceptation la mise à disposition par le Pays du Sundgau de vélos à assistance électrique.